



Section de la Lozère

CAPD
22 janvier 2019

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,
Mesdames les Inspectrices,
Mesdames et Messieurs,

L'installation de cette CAPD réunie dans sa nouvelle composition fait suite aux élections professionnelles de décembre 2018. Nous profitons donc de cette première instance pour remercier les enseignants du département qui ont apporté leur suffrage à l'UNSA. Nous souhaitons inaugurer notre mandat par la réaffirmation des principes qui animent les élus SE-Unsa : le dialogue social, la recherche d'équité, le devoir de transparence, la prise en compte de l'humain.

Les élections professionnelles se sont déroulées dans un contexte social et politique particulièrement tendu. Le syndicalisme traverse une crise profonde. Dénigré et renvoyé aux pratiques ancestrales d'un ancien monde dont on voudrait nous faire croire que la place se trouve désormais dans les livres d'histoire, bien rangés au fond des cartons de la République.

A force de le marteler, ce message trouve un écho grandissant au sein de la société toute entière comme le montrent le mouvement des « gilets jaunes » ou de manière plus corporatiste, celui des « stylos rouges ». Mouvements qui se sont volontairement construits en dehors du syndicalisme jugé par certains inutile, impuissant et dépassé.

C'est le syndicalisme, dans son ensemble, qui est interrogé en ce moment. Notre société ne parvient plus à prendre en compte un nombre important de concitoyens en rejet des corps intermédiaires.

Ce rejet des partis politiques, des élus, des syndicats doit nous interpeller collectivement et nous devons le prendre à bras le corps. Pour l'UNSA, l'éloignement entre les organisations syndicales et ceux qu'elles représentent est un vrai défi que nous devons relever.

Les « gilets jaunes » et à présent les « stylos rouges » montrent d'une part qu'il est urgent d'agir, d'autre part combien la capacité à négocier et à construire le rapport de force, est toujours aussi indispensable dans notre société. La structuration démocratique et la légitimité des organisations syndicales sont en ce sens toujours nécessaires.

A vouloir se passer du dialogue social et des corps intermédiaires, le gouvernement se retrouve seul face à un mouvement social protéiforme aux revendications parfois contradictoires, seul face à la colère du peuple, sans filtres, sans représentants et malheureusement sans réponses.

Enfin, les arbitrages du Premier ministre et du ministre de l'Éducation nationale, suite au rapport Cap 2022, soulèvent de nombreuses interrogations. Les premiers éléments qui se dégagent sur les instances avec la fusion des CHS-CT et des Comités Techniques et une révision des prérogatives des Commissions Administratives Paritaires ne nous rassurent pas.

Le projet présenté supprime toutes les compétences des CAP sur les actes de mobilité et de mutation et réduit le suivi des promotions. De fait, il ne restera plus aux CAP que l'étude des demandes

de recours des agents et à se prononcer sur les sanctions disciplinaires. L'idée de supprimer le paritarisme est même évoquée !

Définir un nouveau modèle de dialogue social ne peut pas se traduire par une détérioration des droits des agents publics. L'UNSA réaffirme l'importance des CAP et des Commissions Consultatives Paritaires qui doivent permettre de garantir l'équité de traitement entre agents et la transparence dans la gestion.

Supprimer les CHSCT ou les missions des CAP/CCP revient à laisser seul chaque agent face à son employeur. Ce n'est pas la conception de l'UNSA qui prône une véritable modernisation du dialogue social pour un meilleur fonctionnement des collectifs de travail.

En conclusion, pour cette CAPD d'installation, le SE-Unsa réaffirme son exigence de considération de nos collègues. Les opérations de gestion de carrière touchent à des facteurs déterminants pour concilier vie personnelle et vie professionnelle. Elles ne peuvent manquer ni d'attention ni de reconnaissance. C'est dans le dialogue, l'écoute et la négociation que se trouve une partie de la réponse aux griefs et au mal-être de nos collègues, nos collègues qui se sentent de plus en plus contraints, déclassés, insuffisamment reconnus, inaudibles et de plus en plus la variable d'ajustement d'un gouvernement à la recherche d'économies budgétaires. La profession a besoin d'être, plus qu'entendue, écoutée. Écoutée attentivement et prise en compte.